

## Aménagement Concours en Ville



## «Un potentiel inexploité»

Le maire de Genève, Guillaume Barazzone, veut profiter de son année de mairie pour repenser l'aménagement des bords du lac: «La rade a un potentiel totalement inexploité et ne correspond plus aux attentes de la population.» STEVE IUNCKER-GOMEZ

## «Une rade plus conviviale»

Guillaume Barazzone lance un concours pour réaménager les quais. Un débat public suivra

## Christian Bernet

La rade s'invite à nouveau dans l'agenda politique. Non pas par le biais des Fêtes de Genève, comme cet été, encore moins via une événementielle traversée. Non, cette fois, c'est d'aménagement des quais qu'il s'agit. Le conseiller administratif PDC Guillaume Barazzone veut profiter de son année de mairie pour réactiver le dossier. Il a décidé de lancer un concours international destiné aux architectes, comme il l'annonce en exclusivité dans la *Tribune de Genève*. Le but: faire surgir des idées qui permettent d'envisager un aménagement global de la rade.

Le site fait l'objet de critiques depuis plusieurs années. Les lieux de baignade sont insuffisants, les quais et le plan d'eau sont encombrés, notamment par des bateaux ventouses, et la Ville n'a pas encore trouvé la bonne formule avec ses édifices. Bref, ce lieu prestigieux est à la peine. Le but du magistrat consiste à mieux le mettre en valeur, comme il nous l'explique.

**Guillaume Barazzone, en quoi la rade, aujourd'hui, n'est-elle pas satisfaisante?** Il faut d'abord rappeler que l'histoire de Genève est étroitement associée au lac. Il est donc important de s'en soucier. Nous bénéficions d'un plan d'eau et d'un paysage exceptionnels. C'est une chance inouïe, presque unique en Europe. Mais le site n'est pas mis en valeur. On le constate quand on s'y promène. L'espace public est saturé par une multiplicité d'activités qui limitent l'accès à l'eau et au panorama. Je pense par exemple aux chantiers lacustres et aux vieux bateaux ventouses qui accaparent les quais, alors que ceux-ci devraient être à la disposition de la population et des touristes. Les espaces publics sont insuffisants et ne permettent pas aux nouveaux usages de se développer. La rade a un po-

tentiel totalement inexploité et ne correspond plus aux attentes de la population.

**Vous lancez donc un concours d'architectes.**

Je le lance en collaboration avec mon collègue Rémy Pagani, responsable des Constructions, et en y associant le Canton. Le but consiste à faire émerger une vision novatrice qui nous aide à développer un ensemble de réalisations concrètes. C'est pour cela que nous avons choisi la formule du concours d'idées.

**En quoi un concours d'idées est-il particulier?**

Dans un concours de projets, l'organisateur doit réaliser le projet lauréat. Le concours d'idées, lui, sert à susciter une

vision globale et des idées de projet, mais la Ville n'aura pas l'obligation de réaliser le projet lauréat. Elle pourra en revanche s'inspirer des idées émises par les différents concurrents. Le but est d'avoir de la matière pour se projeter, imaginer comment rendre ce lieu plus convivial et réaliser de nouveaux aménagements pour la rade.

**Quand connaîtra-t-on les résultats?**

Le concours s'ouvre le 8 novembre. Les projets des concurrents primés seront ensuite présentés en mai au public dans le cadre d'une exposition qui aura lieu sur les quais. Un débat public y sera organisé. Je veux associer la population à ce projet afin qu'elle puisse se réapproprier la rade. Ce sera le début d'une consultation à laquelle sera aussi associé le Conseil municipal.

**Concrètement, qu'attendez-vous?**

Il faut favoriser l'accès à l'eau, car aujourd'hui les gens s'entassent aux Bains des Pâquis et à Genève-Plage. Les concurrents devront d'ailleurs tenir compte de la future plage et du prochain port des Eaux-Vives. Il s'agit également de favoriser la promenade, les espaces de détente et la mobilité douce. Nous devons aussi tenir compte des nouveaux besoins. La rade est par exemple très utilisée en été, moins à d'autres saisons.

**La rade est très protégée. Pensez-vous vraiment pouvoir y faire quelque chose?**

La rade, telle qu'on la connaît aujourd'hui, a été construite sur quelques décennies au XIXe siècle. Après les années 30, on n'a plus osé la toucher. Respecter le

patrimoine ne veut pas dire que tout doit être figé. Il est vrai que nous sommes dans une zone très protégée. Mais des exceptions pour des infrastructures publiques sont possibles selon le règlement de l'initiative «Sauvons nos parcs au bord du lac».

**Ne craignez-vous pas d'en faire un endroit encore plus touristique?**

Non. Je souhaite en faire un lieu plus convivial pour les habitants et les touristes. Vous connaissez beaucoup de gens qui, en hiver, vont boire un café sur la rade? Non, et c'est dommage. Les Bains des Pâquis sont un très bon modèle. L'architecture respecte l'esprit des lieux, on y trouve toutes les couches de la population et les animations sont, elles aussi, respectueuses du site.

## «Le Conseil municipal restera maître du jeu»

**Le Conseil municipal a refusé en 2014 un crédit pour un tel concours. Allez-vous contre sa volonté?**

Le Conseil municipal avait refusé un crédit pour un concours de projets car, selon certains, le concours l'aurait obligé à dépenser 20 millions de francs pour réaliser le premier prix. Or, notre concours d'idées n'engage aucun investissement direct. Par ailleurs, à l'époque, il y avait des incertitudes par rapport à la future plage des Eaux-Vives et les élus ne voulaient pas dépenser inutilement de l'argent. Aujourd'hui, on sait que la plage va se réaliser et qu'elle va libérer des espaces sur les quais. La Ville envisage aussi de remplacer les pavillons glaciers en 2019. Enfin, le Canton espère démarrer les travaux en 2019 pour reloger les chantiers lacustres au Vengeron. Les

choses vont bouger, le temps est donc propice pour organiser ce concours et réfléchir à une vision d'ensemble. Le Conseil municipal restera le maître du jeu en matière de dépenses.

**Combien coûte cette opération et qui la finance?**

Son coût est estimé à 480 000 francs. La moitié est financée par une fondation privée genevoise qui préfère ne pas apparaître. Le reste est pris dans les fonds prévus dont je dispose pour mon année de mairie. Environ la moitié de la somme sera destinée à récompenser les concurrents du concours. Comme il n'y a pas de travaux à la clé pour les lauréats, les normes de la profession requièrent de les rémunérer correctement. J'espère que cela attirera de bonnes candidatures.

**Qui jugera les projets des divers concurrents?**

Nous avons composé un jury de très bonne qualité, bien équilibré, avec des architectes suisses expérimentés et quelques pointures internationales (*lire ci-contre*). Il sera présidé par l'architecte genevois Patrick Devanthéry. Nous avons réussi à obtenir la participation d'architectes qui ont réalisé ailleurs de grands projets d'aménagement d'espaces publics. Notamment une Américaine et deux Danois. Figurera aussi l'ancien maire socialiste de Zurich, qui a contribué à l'essor urbanistique de sa ville dans les années 2000. Enfin, nous avons des représentants du Canton, dont l'architecte cantonal, avec qui nous allons collaborer étroitement. C.B.

## Le jury du concours

Le jury du concours d'idées sera présidé par Patrick Devanthéry, architecte genevois. Font aussi partie de ce cénacle les architectes genevois François de Marignac et Jean-Pierre Stefani, l'architecte cantonal, Francesco Della Casa, ainsi qu'Alexandre Wisard, directeur du Service du lac. Parmi les non-Genevois, on trouve les architectes suivants: la New-Yorkaise Susannah Drake, les Danois Jan Ammundsen et David Zahle et le Français François Chaslin. Puis, en provenance du reste du pays: les architectes Pia Durisch, du Tessin, et Marie-Claude Bétrix, basée à Zurich. Enfin, seule figure politique de ce groupe: Elmar Lederberger, ancien maire socialiste de Zurich, qui a contribué à la mutation de la capitale économique dans les années 2000. C.B.